



Genève, le 7 septembre 2022

**Le Conseil d'Etat**

3709-2022

Fondation pour la Formation des Aînées  
et des Aînés de Genève (FAAG)  
p/a UOG  
Place des Grottes 3  
1201 Genève

**Concerne : vos propositions en vue de la rédaction d'un futur projet de loi sur les seniors**

Messieurs les Présidents,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Monsieur le Directeur,  
Monsieur,

Votre courrier du 27 mai 2022 concernant l'objet cité sous rubrique nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Notre conseil a pris bonne note de l'annulation de la table ronde prévue le 30 septembre 2022 compte tenu des projets en cours, notamment en lien avec le suivi des "Rencontres de la longue vie". Nous vous remercions pour les pistes de réflexion très intéressantes que vous nous avez transmises et qui ont été communiquées aux membres de l'administration cantonale. Le cas échéant, votre fondation sera contactée dans le cadre des réflexions en cours afin de pouvoir compter sur l'expertise de vos membres.

En vous souhaitant bonne réception du présent courrier, nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Directeur, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle Righetti

Le président :

Mauro Roggia